

COLLECTIF CHOISYEN DE DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX, DES SERVICES ET BIENS PUBLICS

Regroupant des citoyens de Choisy-le-Roi, Thiais et Orly

SOUTENU NOTAMMENT PAR : CNT/ETPIC94, LDH-Choisy/Orly/Thiais, Union Syndicale Solidaires, EELV-Choisy, NPA-Choisy/Orly/Thiais, Parti de Gauche-Choisy.

Pour contacter le collectif: collectifretraitechoisy@gmail.com

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHOISY LE ROI, IVRY SUR SEINE, VITRY SUR SEINE

L'EAU EST UN BIEN PUBLIC : VIVE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU !

Cela fait des années que de nombreuses associations, comme l'UFC - Que Choisir, ont enquêté sur le prix de l'eau. Elles ont dénoncé le scandale de la gestion de l'eau en banlieue parisienne.

Le SEDIF confie depuis 1923 la gestion de l'eau aux multinationales de l'eau, dernièrement Veolia, en toute opacité et pour le plus grand malheur des consommateurs :

- La cour des comptes a épinglé le SEDIF pour son opacité sur les passations de marché et sur les prix anormalement élevés facturés aux citoyens
- L'UFC-Que Choisir a constaté que la surfacturation aux citoyens est de 61 % du prix appliqué !!
- Le prix imposé par Veolia aux communes du SEDIF est le plus cher de France, avec celui de Marseille
- Veolia pratique un tarif dégressif pour les gros consommateurs : plus on consomme moins on paie ! Pendant ce temps, les citoyens sont culpabilisés à longueur de journée pour faire des efforts afin d'économiser l'eau !

Heureusement de plus en plus de communes remettent en cause la privatisation de l'eau et décident de passer sous régie publique, y compris dans la région parisienne comme à Paris (l'eau y est désormais 35% moins chère que chez nous), dans l'Essonne, ...

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : UN MOYEN D'EN FINIR AVEC LE SCANDALE DE L'EAU ?

La nouvelle communauté d'agglomération Choisy le Roi - Ivry sur Seine - Vitry sur Seine en définissant ses domaines de compétence remet tous les marchés à plat.

Nous demandons qu'elle reprenne, en régie publique, la gestion de l'eau ainsi que celles des ordures ménagères, etc.

Avant d'être un choix technique, c'est un choix politique : il est possible de mettre en pratique la défense des services publics autrement qu'en théorie !

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHOISY LE ROI, IVRY SUR SEINE, VITRY SUR SEINE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS LES CITOYENS !

Cette agglomération a été créée sans aucune consultation des habitants.

Pourtant les trois conseils municipaux l'ont décidé les 28 et 29 mars 2012 et la préfecture a confirmé cette création par arrêté du 23 mai 2012. Les conseils de quartier qui représentent pour la municipalité de Choisy « un nouvel élan pour la démocratie locale » n'ont été ni informés, ni consultés.

Et pourtant, cette création n'est pas anodine car elle implique une mise en commun de ressources, une définition des compétences de gestion. Autant de domaines qui regardent les habitants des trois communes.

UNE CHANCE POUR RECUPERER LA GESTION DE BIENS PUBLICS

C'est l'occasion de débattre avec tous et toutes pour prendre en compte les demandes effectives de tous ceux et celles qui résident dans le périmètre de ces trois communes. Il ne faut pas la manquer et ne pas la réduire à une affaire de quelques uns.

D'autant que le champ des compétences de cette communauté d'agglomération doit être définitivement arrêté d'ici 2014 (voir sur le site de la commune de Vitry sur Seine).

C'est l'occasion d'un débat réel, ouvert à tous les citoyens, pour discuter et décider de notre avenir.

Comme collectif de défense des biens et services publics, nous ne pouvons rester silencieux sur la liste des compétences actuellement retenues. Elle exclut la gestion de l'eau et des ordures ménagères, deux secteurs où l'opacité est la règle et où les multinationales réalisent des profits faramineux. Doit-on continuer à les maintenir dans le giron du privé ? Nous y sommes opposés. Mais ce sont aussi deux secteurs qui sont intimement liés à la **gestion de l'environnement et de la nature**. Ce qui pose la question de notre avenir.

Ouvrir le débat à tous les habitants doit permettre d'aller de l'avant, de faire de cette communauté d'agglomération un exemple pour les autres communes.

Ne nous privons pas de cette possibilité en cantonnant la discussion à quelques élites.